

## **Titre: Juste prix de l'eau potable pour une gestion durable des ressources en eau en Algérie**

### **Auteur:**

1. Boukhari Sofiane, Centre U de Souk-Ahras
2. Dr. Yassine Djebbar, MC, Centre U de Souk-Ahras
3. Dr. Habib Abida, MC, Université de Sfax; Tunisie

### **1- Introduction**

Les concepts du développement durable, ses pratiques et leurs mises en œuvre ont été précisés, après le rapport BRUNDTLAND, dans les textes fondateurs que sont la Déclaration de Rio et l'Agenda 21. La 2ème conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio en 1992 a consacré le nouveau concept qui intègre les 3 piliers du développement durable : la performance économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.

La problématique du développement durable est indissociable de l'eau. Le développement durable a été défini comme « une mode de développement permettant de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans priver les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins ».

L'eau est une ressource précieuse, il lui faut assurer une gestion dans un contexte de développement durable. Il est clair que dans nos esprits l'eau ne doit plus être considérée comme "un bien du ciel", mais plutôt un bien économique, social, naturel, culturel, collectif, et patrimonial. Or, on ne saurait en outre oublier que l'eau est une ressource limitée dans le temps et l'espace, ce qui impose de tenir compte de la satisfaction des besoins, du mode de gestion, et des pratiques sociales et environnementales de l'eau (Bessedik, 2007).

La gestion de l'eau pratiquée en Algérie a montré ses limites tant du point de vue des politiques d'offre (dans la mobilisation et la production de l'eau) que du point de vue des mesures portant sur la demande.

La gestion durable de l'eau est l'intersection de deux notions fondamentales, le développement durable et la gestion intégrée.

Depuis 1996, l'Algérie s'est fortement engagée dans la voie de la gestion intégrée des ressources en eau.

Les exigences d'efficacité économique ainsi que la transition vers l'économie de marché ont amené les autorités algériennes à initier de profondes réformes institutionnelles. Il s'agit de la modification de la loi portant code des eaux par l'accès aux personnes morales de droit privé à la gestion du service public de l'eau. Les principes sur lesquels se fondent l'utilisation, la gestion et le développement durable des ressources en eau sont :

- le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population dans le respect de l'équité et des règles fixées par la présente loi, en matière de services publics de l'eau et de l'assainissement;
- la planification des aménagements hydrauliques, la mobilisation et la répartition des ressources en eau dans le cadre de bassins hydrographiques ;
- la prise en compte des coûts réels des services d'approvisionnement en eau à usage domestique, industriel et agricole et des services de collecte et d'épuration des eaux usées, à travers des systèmes de redevances d'économie d'eau et de protection de sa qualité ;

La question du coût réel ou du "juste prix pour une gestion durable des services publics et des ressources en eau" est fréquemment posée lors de débats sur les services d'eau potable et les ressources en eau. L'eau potable a effectivement un coût difficilement quantifiable qui demeure l'objet de nombreux débats. Le prix moyen d'un mètre cube d'eau en Algérie est de 18 DA/m<sup>3</sup> (6,30

DA/m<sup>3</sup> pour le cas de la ville de Souk-Ahras). Sachant que le prix moyen de l'eau en France en 2007 était de 2,67 € / m<sup>3</sup> (en 2007, il est presque équivalent à 300 DA/m<sup>3</sup>), on peut deviner que le prix facturé aux Algériens pour leur eau potable ne reflète pas son coût réel.

Quel est donc le coût réel de l'eau si l'on se fixe comme objectif une gestion durable des services publics de l'eau en Algérie?

## 2- Matériel et méthode

Il y a différentes manières de calculer le prix de revient. Il y a le prix qui comprend, en plus du produit lui-même, celui des infrastructures. C'est ce qui s'applique dans le cas de la concession. Lorsque le prix comprend en plus les coûts liés à la maintenance, alors que la propriété reste celle de l'Etat, il s'agit de l'affermage. Le troisième cas concerne la délégation, de la gestion de l'eau, c'est ce dont est chargée l'Algérienne des eaux. Dans ce cas, l'Etat est en charge de la réalisation des investissements, de la maintenance et des infrastructures. Vous comprenez que l'eau coûte plus cher à mesure que l'on passe de la délégation de gestion, à l'affermage et à la concession. Donc, nous sommes en train d'appliquer la formule qui donne les prix les plus bas. Le prix réel du mètre cube d'eau avoisine les 25 dinars lorsqu'il ne comprend que le coût d'exploitation. Si nous devons ajouter celui lié à la maintenance et à la réparation, le coût sera de 40 à 50 dinars (Algérienne des eaux, 2005). Si on inclut les investissements, le chiffre sera effarant. La hausse des prix de l'énergie devrait pousser les prix du mètre cube d'eau de dessalement autour de 125 DA dès le début du fonctionnement de la station du Hamma et à environ 150 DA vers 2010 (Bennacer, 2005).

## 3- Application

Le coût total du mètre cube d'eau potable de la ville de Souk-Ahras est déterminé en sommant les coûts annuels des investissements nécessaires à la reconstruction à l'état neuf des infrastructures d'eau de la ville (conduites d'eau potable et d'égout, réservoirs, stations de production d'eau potable et stations de traitement des eaux usées), on utilise pour cela les méthodes d'actualisation, et l'on indique comment on peut comparer simplement entre eux des investissements de durées de vie différentes et les coûts annuels d'opération et d'entretien associés à ces infrastructures (coût d'exploitation et maintenance). Puis en divisant le coût total par le volume distribué annuellement dans la ville.

Donc, on a calculé toutes les charges du petit cycle de l'eau. Depuis le captage de l'eau brute (Barrage ou dans une nappe d'eau souterraine) jusqu'au robinet, l'eau nécessite de nombreuses opérations destinées à la traiter, la stocker, la transporter, la distribuer, la collecte et l'épuration des eaux usées.

C'est l'ensemble de ces opérations qui détermine le coût réel de l'eau potable. Le vrai coût d'un mètre cube d'eau potable pour la ville de Souk-Ahras est 148 DA/m<sup>3</sup> (Boukhari et al, 2008).

## 4- Conclusion

- Il est clair qu'il ne peut y avoir de développement durable sans la maîtrise de la ressource en eau particulièrement pour les pays arides et semi arides. L'eau a une valeur économique et devrait donc être reconnue, d'une manière pratique, comme bien économique comme l'est explicitement reconnu dans la réglementation Algérienne.

- Le mode actuel de tarification et de financement du petit cycle de l'eau ne recouvre pas le coût total de l'eau et engendre une gestion non durable et déséquilibrée pour les services et les ressources de l'eau.
- Le coût réel de l'eau de la ville de Souk-Ahras s'élève à 148 DA/m<sup>3</sup>, alors que le prix de vente moyen actuel n'est que de 18 DA/m<sup>3</sup>.

## Bibliographie

- [1] Bennacer N., 2005 "Le Droit d'Accès à l'Eau Potable en Algérie" Acte de la Table Ronde Organisée à l'UNESCO, Académie de l'Eau, Paris, 25 Mars, 2005
- [2] Bessedik. M, 2007: " Vers une gestion durable de l'eau dans les villes algériennes" Gestion de la demande en eau en Méditerranée progrès et politiques ZARAGOZA, 19-21/03/2007, p 02.
- [3] Boukhari. S; Djebbar Y; et Abida H., 2008 : « Prix des services de l'eau en Algérie, un outil de gestion durable », 4<sup>ème</sup> conférence internationale sur Les Ressources en Eau dans le Bassin Méditerranéen, l'hôtel Aurassi- Alger 22-23 Mars 2008.
- [4] Kaid T. N., 2005 « espace, emploi et environnement : cas de l'Algérie » Premières Journées Scientifique de l'Economie de l'Environnement: les stratégies des acteurs, Alger 30 Septembre..
- [5] Salem A. 2000. Algérie *in*: Dinar A. coord, Subramanian A. coord. *Water pricing experiences*. Technical paper N° 386. Banque Mondiale.
- [6] Office National des Statistiques, 2008, [www.ONS.dz](http://www.ONS.dz)
- [7] Zekri S, El Echi M L, Sghaïer M. 2000. Tunisia *in*: Dinar A. coord, Subramanian A. coord. *Water pricing experiences*. Technical paper N° 386. Banque Mondiale.